

La commission parlementaire de trop au Burundi

Deutsche Welle, 01.09.2017 Le parlement a mis en place une commission spéciale, chargée de conduire une contre-enquête sur les conclusions savées d'un rapport des Nations unies sur les droits de l'homme au Burundi. Mais la commission divise. Le rapport onusien sera publié lundi prochain et évoque des cas d'exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, tortures et violences sexuelles.

Matre Dieudonné Bashirahishize est un des responsables de la société civile burundaise en exil. Il ne croit pas du tout à l'indépendance de la commission parlementaire mise en place par le pouvoir burundais. De son côté, le Forum pour la conscience et le développement, le Focode, a demandé à la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur les crimes commis au Burundi depuis le début en 2015 de la crise que traverse ce pays. L'ONG évoque des centaines de disparitions recensées.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});